



Le Brabant wallon



Le Brabant wallon



Service de la santé | S.A.M.I.

Le Brabant wallon
Direction d'administration de la cohésion sociale
et de la santé

Parc des Collines - Bâtiment Archimède
Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre
Tél: 010 23 62 02
sami.bw@brabantwallon.be

Ed. resp.: Annick Noël, Directrice générale
Le Brabant wallon - Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre
Dépot légal: D/2018/8355/31

S.A.M.I.
Service d'Analyses
des Milieux Intérieurs

www.brabantwallon.be

Coordonnées des autres « ambulances vertes »
Pour celles de la Région wallonne:
www.apw.be

Pour la Région de Bruxelles-Capitale:
www.bruxellesenvironnement.be

Le S.A.M.I.



C'est quoi ?

C'est le Service d'Analyses des Milieux Intérieurs (S.A.M.I.).

Le S.A.M.I. est un service gratuit offert par le Brabant wallon sur base d'une prescription médicale.

Ce Service existe dans chaque Province de la Région wallonne et dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour qui ?

Pour toute personne qui souffre de problèmes de santé pouvant être en relation avec son logement (asthme, allergies, maux de tête...).

Quel est le but ?

Le S.A.M.I. procède à des analyses afin de vérifier la présence de nombreux polluants qu'ils soient de nature chimique, biologique ou physique. Après ces analyses, nous vous donnons des conseils et proposons des solutions. Le but final est l'amélioration de votre habitat et donc de votre santé.

Que devez-vous faire ?

Tout d'abord, vous devez en parler à votre médecin. S'il considère que l'analyse de votre logement pourrait vous aider à améliorer votre santé, il rédigera une prescription médicale en ce sens. Cette prescription est à nous renvoyer avec une brève explication de vos problèmes ainsi que toutes vos coordonnées.

Que faisons-nous ?

Lorsque l'on reçoit votre prescription, nous vous contactons afin de fixer un rendez-vous pour passer à votre domicile. Pendant cette visite, qui dure approximativement 2 heures, nous analysons votre logement afin de détecter la présence de l'un ou l'autre polluant. Nous remplissons avec vous un questionnaire concernant vos problèmes de santé, votre habitation et la manière dont vous l'utilisez. En fin de visite, nous vous proposons déjà des conseils.

Quelques semaines après notre passage, vous recevrez, vous et votre médecin, un rapport comprenant une description de votre logement, les résultats et les conclusions des analyses ainsi qu'une série de conseils et de solutions adaptés.

Après approximativement une année, nous reprendrons contact avec vous et votre médecin afin de connaître l'évolution de votre santé et de savoir si les conseils donnés vous ont été utiles.



Mais le S.A.M.I. c'est aussi :

Des analyses de polluants intérieurs dans les milieux d'accueil de la petite enfance et dans les écoles du Brabant wallon.

Une collaboration avec les « ambulances vertes » des autres Provinces de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.

l'Action radon

Après la cigarette, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays. Inodore, incolore et insipide, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols et les roches. Depuis le sous-sol, il peut s'infiltrer dans n'importe quel bâtiment par différentes voies de passage.

Chaque année, entre octobre et décembre, le S.A.M.I. du Brabant wallon participe à l'Action Radon. Durant cette période, il est possible de commander un détecteur de radon sur le site www.actionradon.be